

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Dérogation mineure

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière, g.m.a de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil, le **04 octobre 2021 à 20h au 295 route de l'Église**, où une demande de dérogation mineure « 2021-06-0001 » telle que présentée ci-dessous :

Nature et effets de la demande de la dérogation mineure :

Transformation de la véranda existante (3 saisons) en 4 saisons.
La marge de recul avant (cours inversées) est de 14.8m au lieu de 15m.

Adresse du site concerné :

62 Chemin Hamel, Saint-Claude
lot 5 817 444
zone : VR-2

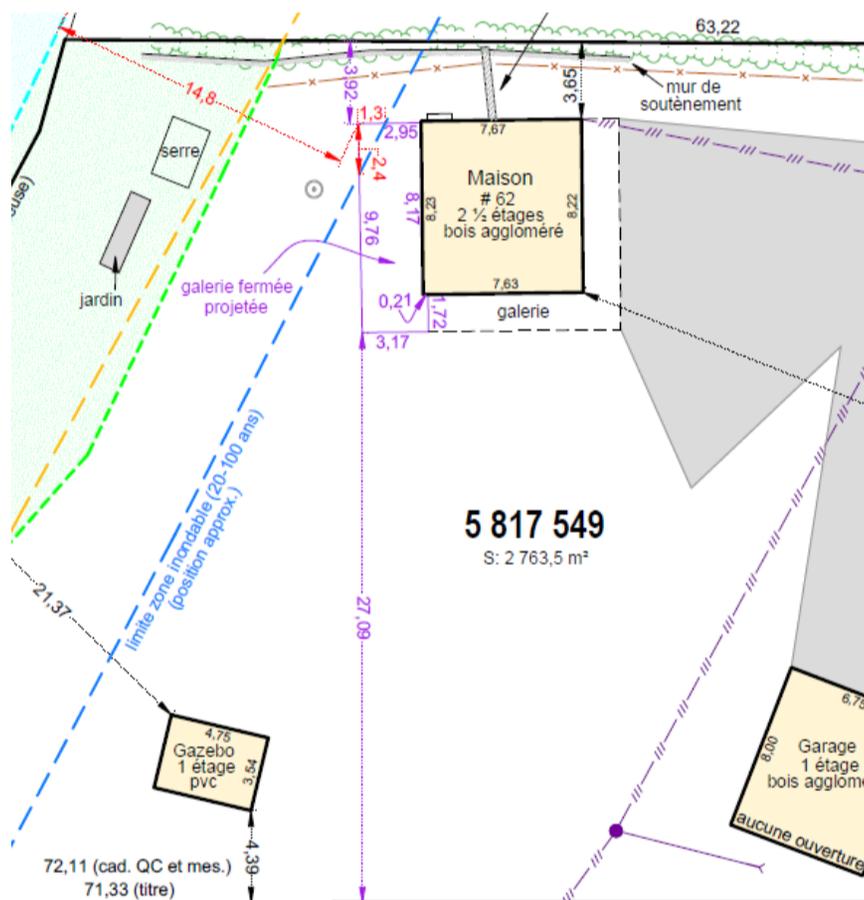
Plan :

Tout intéressé peut se faire entendre au :

295 route de l'Église
Saint-Claude, QC
JOB 2N0
Ou
directrice@st-claude.ca

DONNÉ à Saint-Claude,
ce 07 septembre 2021

Signé _____



France Lavertu
Directrice générale, sec très. g.m.a

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Claude certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau, bibliothèque, bureau de poste et dans l'info-municipal de septembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 07 septembre 2021

Directrice générale et sec-très.